



Cohésion sociale : mieux vivre ensemble à Bruxelles

GRATUIT ! NUMÉRO SPÉCIAL

Accueil La Revue Thématiques Rechercher Dossiers Vidéos MonAlter

LE FIL D'INFOS Accueil > Fil d'infos > Vendredi 01 Février 2013 [1] > « Jeunes admis... » MONALTER

Le fil d'infos

Vendredi 01 Février 2013

« Jeunes admis » dans les communes

Le fil d'infos Education et jeunesse Fil d'infos 01-02-2013 Marie Damman



La Fédération des maisons de jeunes en Belgique francophone lance une campagne « Commune Jeunes admis » qui invite les 281 communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles à mener une politique locale qui intègre les jeunes dans leurs prises de décision.

Les villes de Braine-le-Comte, Liège et Spa aménagent leur politique locale pour laisser la parole aux adolescents. Afin d'aider d'autres communes à se joindre au projet, la FMJ publie une brochure « Communes Jeunes Admis, construisons ensemble la politique locale de Jeunesse ».

L'objectif du projet est d' « informer, sensibiliser, mais également inciter les représentants communaux à mettre en place des actions concrètes avec et pour les jeunes de leurs territoires ». La Fédération veut « favoriser l'expression et l'émancipation des jeunes ».

En signant une charte d'engagements avec des associations de jeunesse locales, les communes reçoivent le logo « Commune jeunes admis » et un accompagnement de la FMJ pour réaliser leurs actions concrètes. Les efforts peuvent être réalisés de différentes manières, selon les besoins de chaque commune : création de conseil communal des jeunes, aménagement des maisons de jeunes, concrétisation de nouveaux projets des adolescents...

Ainsi, la commune de Braine-le-Comte a pu installer des studios d'enregistrement dans une maison de jeunes locale. Spa, quant à elle, a eu la possibilité de créer un Centre jeunes, une institution de jeunesse qui permet aux adolescents de « développer leur participation à la vie de la cité et donc de mettre en pratique des actes citoyens ». Liège peut désormais proposer des échanges internationaux à ses adolescents que comptent ses 18 maisons de jeunes.

Le Logo « Commune jeunes admis » permet de montrer au grand public le partenariat entre la commune et les jeunes. Grâce à cette image, les MJ sont dévoilées au grand public. Même si elles existent depuis des années, Grégory Rouvroy, Coordonnateur de l'ASBL La Tôle Errante, une Maison de jeunes : « La campagne permet de clarifier nos missions dans l'imaginaire collectif ».